



## Les Conseils pour l'Éducation, de quoi s'agit-il ?

Au sein de ces Conseils il est donné à la voix des parents un poids énorme dans la définition de la politique et des priorités du système scolaire de la Ville de New York. Les membres des Conseils communautaires pour l'éducation (Community Education Councils - CEC) et des 4 conseils de la ville sont des conseillers du Chancelier en ce qui concerne une panoplie d'issues. Ils collaborent avec les superintendents de district, évaluent les programmes éducatifs de district, donnent leur accord sur le tracé des secteurs scolaires et font des recommandations quant aux rénovations majeures afin de restaurer autant que possible les établissements scolaires.

### Conseils communautaires pour l'éducation (CECs)

Ces conseils sont une chance pour les parents de s'impliquer au niveau du district. Chaque CEC compte 11 membres qui ont le droit de voter les décisions qui sont prises en son sein : dont 9 parents d'élèves du Kindergarten au 8e grade, entre autres un parent d'apprenant de la langue anglaise (English Language Learner - ELL) et un parent d'élève titulaire d'un IEP), et 2 membres nommés par le Président du Borough.

### Conseils de la Ville pour l'éducation

Ils présentent une opportunité pour les parents de défendre les causes de groupes d'élèves précis. À l'instar des CECs, ils sont composés chacun de 11 membres qui peuvent voter les décisions (dont 9 parents qui ont été élus et 2 membres qui sont des personnes nommées), hormis le CCHS qui comprend 13 membres (dont 10 parents, membres élus et 3 membres nommés).

**RAISE**  
YOUR HAND *for* OUR KIDS

### Les 4 Conseils de la Ville pour l'éducation sont :

- ▶ Conseil de la Ville pour les lycées (CCHS)
- ▶ Conseil de la Ville pour l'éducation spécialisée (CCSE)
- ▶ Conseil de la Ville pour les élèves non-anglophones (CELL)
- ▶ Conseil de la Ville pour le District 75 (CCD75)

### Élection des membres des Conseils pour l'éducation

Les lois de l'État exige à ce qu'on élit de nouveaux membres au Conseils d'Éducation tous les deux ans. Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYC Department of Education - NYCDOE) a la responsabilité de gérer le processus, qui dure 90-jours du mois de février au mois de mai. Consultez **la page suivante** pour des détails se rapportant aux formalités pour pouvoir vous présenter pour un siège au sein d'un Conseil en 2017 !

**Vos établissements scolaires ont besoin de parents comme vous.  
Pour en savoir plus, visitez [schools.nyc.gov/Offices/CEC](https://schools.nyc.gov/Offices/CEC)**



*Vous avez voix au chapitre. Envisagez la possibilité de vous présenter pour un siège à un Conseil d'Éducation de NYC.*

### **Qui peut siéger au sein d'un CEC ?**

Si vous avez un enfant en classe de Kindergarten au 8e grade dans un établissement public qui ne soit pas une école à charte... alors vous pouvez vous présenter pour un poste au CEC dans le district où se trouve l'école que fréquente votre enfant.

### **Qui peut siéger dans le CCHS ?**

Si vous avez un enfant dans une école publique, qui n'est pas une école à charte... vous pouvez vous présenter pour un siège au CCHS représentant de la sorte le borough dans lequel se trouve l'établissement où votre enfant est scolarisé.

### **Qui peut siéger dans le CCSE ?**

Si vous avez un(e) fils/fille titulaire d'un IEP recevant quant à présent un encadrement d'éducation spécialisée offert par ou payé par le Département de l'Éducation... dans ce cas vous pouvez présenter votre candidature au CCSE.

### **Qui peut servir au sein du CCELL ?**

Au cas où vous auriez un enfant qui est ou a été à un moment précis des deux années précédentes un apprenant de l'anglais (ELL)... de ce fait, vous pouvez vous présenter pour un siège au CCELL.

### **Qui peut siéger dans le CCD75 ?**

Si vous avez un enfant qui est scolarisé actuellement dans un établissement ou programme du District 75... alors vous pouvez vous présenter pour un poste au CCD75.

### **Qui ne peut pas siéger dans un conseil pour l'éducation ?**

Vous n'avez pas le droit de siéger au sein des Conseils d'Éducation si vous êtes un fonctionnaire public, un employé du DOE, un membre de la Commission sur la Politique d'Éducation, ou si vous avez été chassé d'un des Conseils pour l'Éducation, d'un PA/PTA, d'un SLT, du Conseil des Présidents ou si vous avez été déclaré(e) coupable de certains crimes.

### **Quand est-ce-qu'on détermine les droits d'une personne à un siège ?**

On décide des droits d'un parent d'élèves en vérifiant qu'il remplit bien les conditions pour siéger dès l'instant où il dépose sa candidature à un Conseil pour l'Éducation.

## **Dates importantes des Élections des membres pour le mandat de 2017 à 2019**

### **Du 9 février au 5 mars**

Déposez votre candidature pour un poste au Conseil pour l'Éducation

### **20 mars au 21 avril**

Forum des candidats

### **23 avril au 9 mai**

Vote des sélectionneurs

### **15 mai**

Affiche des résultats

**POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ [schools.nyc.gov/Offices/CEC](https://schools.nyc.gov/Offices/CEC)**